

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ZONE 101

Article 1 - Objet

1.1 Zone 101 TOULOUSE est un concept qui appartient à la société **SAS NVF EVENTS TOULOUSE**. Les présentes conditions générales sont applicables à tout contrat de mise à disposition d'une salle de jeu conclu entre d'une part toute société du groupe Immersive Games TOULOUSE, ci-après dénommée **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Zone 101 TOULOUSE), et d'autre part les utilisateurs de la salle, ci-après dénommés LE CLIENT, qu'ils aient réservé personnellement ou qu'ils fassent partie de l'équipe de la personne qui a réservé, ci-après dénommée LE RESERVATAIRE. Le parcours immersif est nommé le PARCOURS et le contrat de mise à disposition incluant les présentes conditions générales est dénommé LE CONTRAT. Le RESERVATAIRE reconnaît et accepte son entière responsabilité du fait des actes de toute tierce personne ayant accès au PARCOURS dans le cadre de sa réservation, étant entendu que ces tierces personnes seront réputées être le CLIENT.

1.2 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) détient le droit de modifier ou de faire modifier les termes et conditions ci-dessous, y compris les contenus de son site Web à tout moment, à sa seule discrétion et sans avis préalable.

1.3 Les conditions générales de vente de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) sont disponibles sur son site internet <https://maledictionderiquet.fr> ou sur simple demande au comptoir d'accueil de notre événement.

Article 2 - Occupation et utilisation

2.1

SAS NVF EVENTS TOULOUSE (Immersive Games - Zone 101) accorde aux CLIENTS le droit d'occuper le PARCOURS pour une durée de 120 minutes maximum et de bénéficier de l'espace d'accueil et des sanitaires avant et après une session de jeu.

2.2 L'occupation du PARCOURS a pour seul objet de participer à un jeu organisé par **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101)

2.3

Pour être admis dans le PARCOURS, le CLIENT devra confirmer le nom du RESERVATAIRE et présenter un support de confirmation de réservation.

2.4

Le CLIENT a 14 ans minimum. Il doit être accompagné d'un adulte joueur dans le parcours d'au moins 16 ans. A partir de 14 ans, le joueur doit présenter une autorisation manuscrite sur papier libre, signée par un représentant légal

Modèle : Je soussigné(e) [...], en qualité de père/mère/tuteur légal (rayer la mention inutile), autorise [NOM DU JOUEUR : ...], qui sera âgé de [... ans] le jour de la partie, à participer à une session d'un parcours immersif dans les locaux **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101), 31590 BONREPOS-RIQUET, le [DATE ... / ... / ...], à [HEURE : ... h ...]. En cas de problème de comportement ou d'attitude, le personnel de la société **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ne sera tenu pour responsable sous aucun prétexte et se réserve le droit de mettre un terme prématurément à la partie de l'ensemble du groupe. Je certifie qu'il sera possible de me joindre à tout moment durant la session au [NUMERO DE TELEPHONE DU RESPONSABLE LEGAL :/..../..] [Signature du responsable légal].

SAS NVF EVENTS TOULOUSE (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de demander une pièce d'identité pour vérifier l'âge du CLIENT.

2.5 Le CLIENT veillera à maintenir le PARCOURS et ses équipements en bon état et l'utilisera conformément à l'usage autorisé et au Contrat. Le CLIENT accepte d'ores et déjà que toute dégradation intentionnelle ou causée par une mauvaise utilisation des matériels lui soit facturée et que son compte Internet soit bloqué, lui interdisant toute nouvelle réservation, tant que la facture ne sera pas réglée.

2.6 Le CLIENT s'engage à se conformer aux présentes dispositions contractuelles, de même qu'à toutes lois et réglementations locales et nationales, et autres instructions des autorités administratives, ainsi qu'aux règles édictées par les assureurs le cas échéant.

2.7 Le CLIENT est tenu d'utiliser le PARCOURS de sorte de n'occasionner ou risquer d'occasionner aucun dommage aux autres utilisateurs, à l'environnement, aux locaux et matériels.

2.8 Le CLIENT s'engage, pour la durée de sa présence dans les locaux de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) à se comporter en "bon père de famille", à se conformer aux règles et à coopérer avec les employés de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ne tolère aucune sorte d'intimidation ou de harcèlement envers ses employés. **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de prendre toute mesure pour interdire l'entrée à ses locaux à toute personne dont le comportement ne serait pas calme et notamment les CLIENTS sous l'influence d'alcool ou de drogues, sans que cette interdiction d'accès ne donne droit à un quelconque remboursement ou indemnité.

2.9 Le CLIENT ne peut faire pénétrer ni boisson, ni nourriture, ni chewing-gum, ni animal, ni téléphone dans le PARCOURS.

2.10

Le CLIENT accepte d'ores et déjà que **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ne pourra être tenu pour responsable des dommages créés par le CLIENT ou au CLIENT ou à un autre CLIENT.

2.11 En raison de la nature du jeu aucun enregistrement ne peut être pris à l'intérieur du PARCOURS. Cela inclut (sans s'y limiter) l'utilisation des téléphones portables, les caméras et les appareils d'enregistrement (vidéo et/ou audio). L'utilisation d'un tel dispositif dans le PARCOURS n'est pas autorisée.

2.12 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) attend de ses CLIENTS qu'ils s'empêchent de divulguer les détails du jeu directement ou indirectement au public. Toute divulgation totale ou partielle violerait les intérêts commerciaux de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101).

2.13 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) s'autorise à modifier le scénario d'un jeu, les éléments ou décors sans préavis ni information, et aucune réclamation ne pourra être effectuée en cas de modification de ceux-ci.

2.11. Les membres de l'équipe de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ont le droit de toucher les CLIENTS sur le PARCOURS dans le seul but de les effrayer. Cependant aucune violence volontaire ne doit être présente.

2.12 Les CLIENTS n'ont strictement pas le droit d'agresser les différentes personnes de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101).

2.13 Le PARCOURS peut engendrer des dégradations sur les vêtements des CLIENTS.

Article 3 - Durée

3.1

Le CLIENT accepte que le jeu dure au maximum 120 minutes, qu'il ait réussi à trouver toutes les énigmes ou non. De même, il accepte que le jeu prenne fin avant les 120 minutes, s'il a trouvé toutes les énigmes, sans que cela donne droit à un ajustement tarifaire. Le CLIENT ne doit pas bloquer les différentes étapes du PARCOURS afin de bien veiller à ce que les différents groupes ne se rattrapent pas.

Article 4 - Confidentialité.

4.1

Le CLIENT ne doit pas divulguer des informations concernant les énigmes et les mécanismes à des personnes n'étant jamais venues jouées.

Article 5 - Site internet et sécurité

5.1

Le site Internet <https://immersivegames.fr> ci-après le SITE WEB est détenu et exploité par **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) détient le droit de modifier ou de faire modifier les termes et conditions ci-dessous, y compris les contenus de ce SITE WEB à tout moment, à sa seule discrétion et sans avis préalable.

5.2

Les Conditions Générale d'Utilisation du SITE internet <https://immersivegames.fr> s'appliquent à l'utilisation du site par tout visiteur et doivent être lues attentivement avant toute utilisation.

5.3 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) s'efforce de fournir les informations les plus à jour et exactes sur son SITE WEB.

5.4

SAS NVF EVENTS TOULOUSE (Immersive Games - Zone 101) ne sera pas responsable envers toute personne pour des dommages directs ou indirects, consécutifs ou dommages accessoires, y compris (sans limitation) perte de profits ou recettes, perte d'opportunité, coûts des biens de remplacement ou de services, de perte ou de dommage à l'interruption de données ou d'affaires, découlant de toute utilisation du SITE WEB.

5.5 Les marques et les logos affichés sur le SITE WEB sont la propriété de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). Nul n'est autorisé à les utiliser sans le consentement écrit de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101), toute utilisation non autorisée constituant une violation des droits de propriété de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101).

5.6 La vidéo présentée sur le site Web est hébergée sur le site Internet YouTube.

Elle est la propriété de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). Elle ne peut être diffusée ou partagée en étant changée de contexte. Les paratextes et/ou commentaires, en marge de la vidéo, devront faire l'objet d'une approbation de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101), avant toute diffusion et/ou partage. En cas de changement de contexte, **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de faire retirer ou modifier le lien de la vidéo et les paratextes et/ou commentaires associés.

Article 6 - Réservation

6.1 La mise à disposition du PARCOURS est conditionnée à la réservation et à son paiement préalable.

6.2

La réservation est enregistrée par le RESERVATAIRE sur le SITE INTERNET de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) dans la limite des créneaux disponibles.

6.3 Le SITE WEB est disponible en version française. Toute contestation envers **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se fera en fonction du contenu du site et des conditions générales.

6.4 Seules les personnes de 16 ans ou plus peuvent être RESERVATAIRES.

6.5 La réservation enregistrée ne peut donner lieu à aucune annulation, modification ou remboursement en dehors des possibilités qui seraient données de le faire sur le SITE WEB.

6.6

Une réservation n'est enregistrée et définitive que lorsqu'elle est payée. L'envoi d'un courriel d'option de réservation est envoyé à l'adresse mail indiquée par le RESERVATAIRE lorsque le RESERVATAIRE n'est pas en mesure de réserver par lui-même sur internet et qu'il passe par le personnel de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) pour effectuer sa réservation. Cet email ne peut être considéré comme une RESERVATION mais constitue uniquement une option de RESERVATION tant que le RESERVATAIRE n'a pas acquitté sa RESERVATION ; Le personnel de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit d'annuler toute option de RESERVATION non réglée.

6.7 Une réservation n'est pas transférable à un autre RESERVATAIRE. Néanmoins, la réservation sera honorée et l'accès au PARCOURS sera donné aux CLIENTS si le RESERVATAIRE prévient par avance et par écrit de son absence et indique le nom de la personne qui se substituera à lui le jour de la réservation, y compris pour le paiement de sommes supplémentaires si nécessaire (changement de taille de groupe, de salle, consommations ...) qui seront réglées sur place. **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit d'accorder ou pas le changement de nom sur la RESERVATION.

6.8 Les réservations ne peuvent être transférées ou revendues à des fins commerciales ou comme cadeau ou promotion commerciale. Si une réservation est transférée ou revendue en violation de cette condition, le porteur de la réservation ou la personne qui revendique le droit d'assister à l'événement sera refusé admission. Sauf si **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) l'autorise.

6.9

En cas de retard des CLIENTS pour une session réservée, le CLIENT décidera s'il veut ou non commencer le jeu. Dans tous les cas, le PARCOURS devra être libérée à l'heure prévue dans la réservation initiale. **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de refuser l'accès aux CLIENTS qui arriveraient avec plus de 10 minutes de retard. Le CLIENT ou le RESERVATAIRE ne pourront en aucun cas exiger de remboursement total ou partiel.

6.10 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de modifier l'attribution du PARCOURS en cas d'indisponibilité de la salle réservée et cela sans que le CLIENT ne puisse s'en prévaloir pour demander un quelconque remboursement.

6.11

SAS NVF EVENTS TOULOUSE (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit d'annuler une réservation sans avoir à en donner une raison. Une annulation du seul fait de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) fera l'objet d'un compromis sur le changement de date de RESERVATIONS ou d'un remboursement de prix de la réservation, à l'exclusion de toute autre somme qui pourrait être réclamée à titre de préjudice ou autre.

6.12

En cas de fortes pluies ou autres aléas climatique (force majeure) empêchant la bonne réalisation du PARCOURS, **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de choisir si l'évènement peut avoir lieu ou non et de trouver un accord avec le CLIENT pour changer de date de RESERVATION.

Article 7 - Prix et paiement

7.1

Le prix d'une réservation est indiqué sur le SITE WEB sous la rubrique réservation et affiché au comptoir d'accueil du PARCOURS **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101), en euros TTC, pour une durée de 120 minutes de mise à disposition du PARCOURS.

7.2 Toute autre prestation donnera lieu à une facturation supplémentaire.

7.3

Le prix est fixé par personne. Des réductions peuvent avoir lieu avec un code promo délivrée seulement par **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). Il n'y a pas de nombre minimum ou maximum de personnes pour réserver. Cependant les équipes doivent être composées de maximum 8 personnes.

7.4 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, la prestation étant cependant facturée au tarif en vigueur au moment du paiement de la réservation.

7.6 **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) a confié son système de paiement à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne et ne conserve aucune donnée liée au système de paiement dans ses bases de données.

7.7 La RESERVATION est finalisée que lorsque le plein paiement est versé à **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Malédiction de Riquet). Sauf dans le cas énoncé sur l'article 7.5 où la RESERVATION sera prise en compte en échange d'un acompte.

7.8

Dans le cas où moins de CLIENTS que lors de la réservation se présenteraient pour participer à l'événement qui est réservé, la différence de prix n'est pas remboursée.

7.9

Si plus de personnes se présentent pour participer au PARCOURS, les personnes supplémentaires pourront accéder à des places seulement si il y en a encore de libre (dans la mesure des capacités d'accueil du PARCOURS) et devront payer leur place au prix affiché et deviendront alors CLIENT.

7.10

SAS NVF EVENTS TOULOUSE (Immersive Games - Zone 101) se réserve le droit de refuser toute réservation à un RESERVATAIRE qui n'aurait pas payé l'ensemble des prestations qui lui auraient été facturées.

7.11 Bon cadeau : les bons cadeaux **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ont une valeur unique en euros. Ils correspondent au prix fixé par personne pour une session.

Pour utiliser un bon cadeau, il faut entrer le code unique d'activation du bon, au moment de payer. Le code d'activation va automatiquement ôter le montant du bon cadeau sur le prix total de la partie. Si vous avez plusieurs bons cadeaux, il est possible de les cumuler au moment de payer. Si jamais le prix total de la session n'est réglé qu'en bons cadeaux, il ne sera effectué aucun remboursement, même si l'intégralité de la valeur des bons n'est pas utilisée. Au contraire, si la totalité de la valeur des bons cadeaux n'est pas suffisante pour régler le total de la session, il vous sera demandé de régler le complément par carte bancaire directement en ligne sur le site Internet.

Article 8 - Données personnelles

8.1 Le RESERVATAIRE est responsable de l'exactitude des informations saisies sur le formulaire de réservation en ligne.

8.2

Le RESERVATAIRE accepte de recevoir de la part de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) des informations et offres commerciales sur son adresse email ou au téléphone en réservant une place sur le SITE WEB.

8.3 Le RESERVATAIRE et /ou le CLIENT qui saisissent leurs coordonnées téléphonique sur le site de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) acceptent d'ores et déjà de pouvoir être contactés par **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ou tout autre société du groupe par téléphone ou SMS.

Article 9 - Mesures de sécurité

9.1

Le CLIENT s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur site, communiquées via un écran dans les locaux de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ou données oralement par le personnel de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101).

9.2 Il est expressément et strictement interdit d'apporter, de prendre tout élément illicite sur les lieux de l'événement. Il est aussi interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du site.

9.3

Chaque CLIENT s'engage à prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et de protection incendie, de même que les issues de secours. Les sorties de secours sont situées dans sur tout le site et sont clairement identifiées. Il est formellement interdit de bloquer ou gêner les issues de secours, qui doivent rester dégagées en toute circonstance. Le CLIENT pourra utiliser la sortie de secours uniquement en cas de situation rendant l'évacuation nécessaire (le feu par exemple). Tout abus, ouverture intempestive de ces issues par un Client, entrainera la facturation au Client des coûts engendrés par cet abus.

9.4

Le CLIENT est informé qu'il lui est absolument interdit d'apporter dans les locaux et dans la salle des objets portant un des pictogrammes suivants : "Explosif, Inflammable, Comburant, Gaz sous pression, corrosif, toxique, toxique irritant, cancérigène, tératogène, danger pour le milieu aquatique". De même, il lui est absolument interdit de toucher tout objet portant un des pictogrammes suivants "Explosif, Inflammable, Comburant, Gaz sous pression, corrosif, toxique, toxique irritant, cancérigène, tératogène, danger pour le milieu aquatique".

Article 10 - Photos

10.1. Des photos de chaque équipe de CLIENTS pourront être prises avant ou à la fin du jeu. Ces photos seront mises à disposition du RESERVATAIRE via la plateforme publique de **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101). Sur le site Internet et les réseaux sociaux associés). **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) ne pourra être tenu responsable de l'utilisation qui en sera faite par le RESERVATAIRE.

10.2. En cochant l'acceptation des conditions générales de ventes, le RESERVATAIRE autorise **SAS NVF EVENTS TOULOUSE** (Immersive Games - Zone 101) son droit à l'image et donc à publier la photo de groupe sur le site Internet et sur l'ensemble des réseaux sociaux. Si LE CLIENT est contre la prise, l'envoi et / ou la publication de ces photos, il faut remplir une page sur papier libre pour le signaler brièvement avant de le dater et de le signer.

Article 11 - Droit applicable - Tribunaux compétents

11.1

Les présentes conditions générales et tout contrat conclu incorporant ces termes et conditions est régi par le droit français et tous les litiges sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.